

27 OCT. 2005

Toulouse, le

Le Directeur

Monsieur Henri DEMANGE
Président de la Commission Particulière
du Débat Public
Espace Multiburo
7 rue de Sébastopol
31000 TOULOUSE

N/Réf. : JPC/MCF/L05-368

Monsieur le Président,

Monsieur Jean CAMBON, Vice-Président du Conseil Général du Tarn-et-Garonne et Président du SMEAG a été sensible à la visite que vous avez pris la peine de nous faire le 31 mai dernier et dont je lui ai évidemment rendu compte.

Il m'a donc encouragé à participer aux séances du débat public qui me paraissaient utiles pour le SMEAG ou le projet et s'est réservé la possibilité d'assister à celles qui étaient organisées dans son département.

J'ai donc assisté à la séance d'ouverture à Toulouse-Labège. J'avais également prévu d'assister à l'une des séances consacrées aux problèmes environnementaux. Je n'ai pas pu me libérer pour celle de Castelsarrasin dont le Maire, Conseiller Général, et membre du Comité Syndical du SMEAG m'a assuré qu'il en était satisfait.

J'ai donc fait le choix d'assister à la séance de Langon le 15 septembre dernier en profitant d'un déplacement à Bordeaux.

Sans être porteur d'un véritable mandat de l'assemblée délibérante du SMEAG, j'avais un triple objectif en assistant à cette séance :

- 1 - Celui d'un citoyen toulousain, usager du chemin de fer qui voit beaucoup d'avantages à gagner du temps sur le parcours Toulouse-Paris, concurremment à la desserte ancienne. De ce point de vue, je ne peux qu'être désappointé par la position exprimée par des élus aquitains qui semblent considérer qu'un train via Limoges doit suffire au bonheur des toulousains et que seule n'a d'intérêt pour eux une ligne vers Irun.
- 2 - Souhaiter la bienvenue à Réseaux Ferrés de France dans le club assez fermé des organismes qui ont vocation à organiser ou gérer la solidarité entre Toulouse et Bordeaux mais ils en font déjà partie avec leur ligne à vitesse normale !

- 3 - Prendre connaissance, à ce stade très amont du projet, des données environnementales recueillies par le maître d'ouvrage et proposer, si nécessaire, l'intervention du SMEAG pour celles qu'il possède.

La gare de Bordeaux se situant rive gauche et celle de Toulouse rive droite, la Garonne sera traversée au moins une fois et il paraît intéressant que les précautions qu'il convient de prendre en la matière soient évaluées elles aussi en amont.

Le déroulement de la séance du 15 septembre ne m'a pas permis de satisfaire pleinement cet objectif car les experts n'ont que très partiellement pu s'exprimer. Viticulteurs et forestiers s'y étaient manifestement donnés rendez-vous pour en perturber l'ordonnancement et exprimer leur opposition au projet.

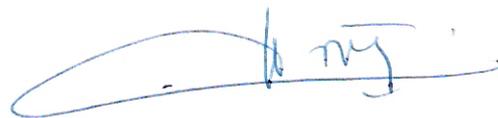
Je m'étonne qu'on puisse, avec autant d'assurance, affirmer que la biodiversité de la forêt de pins maritimes des Landes soit un motif d'abandon du projet, alors qu'elle est comparable à celle d'un terrain de football (hors jours de match car l'origine des joueurs et la couleur des maillots en augmentent alors la valeur !).

Tous les autres arguments entendus ce soir là sont ceux qui étaient utilisés dès la fin du 19^{ème} siècle par les opposants au développement du chemin de fer !

Mais, tous les opposants ont en même temps exprimé un avis favorable à la ligne de Bordeaux Espagne. Doit-on en conclure que ce TGV là serait silencieux, qu'il ne perturberait pas du tout la voirie existante et qu'il ne traverserait aucune zone écologiquement extraordinaire ?

Le SMEAG, es qualites, n'a pas de raisons de s'exprimer sur la pertinence d'une ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse en dehors des effets que ce projet peut avoir sur la Garonne qui constitue son objet social. Faute d'avoir pu le rappeler le 15 septembre dernier, je vous saurais gré de bien vouloir informer Réseaux Fédérés de France que nous nous tenons à sa disposition pour évaluer avec eux ces problèmes en cas de poursuite du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul CAVITTE